

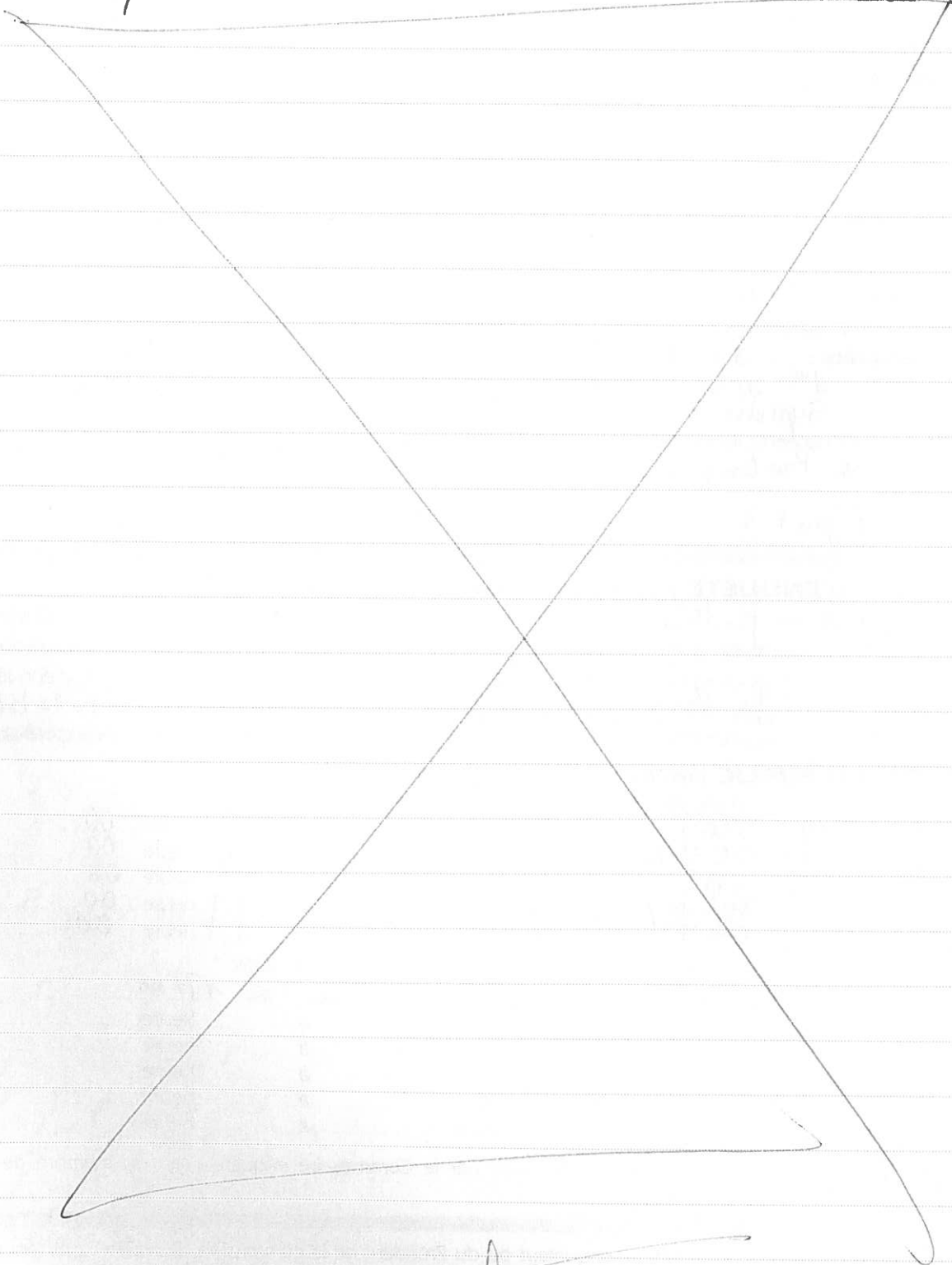
f

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence 1 lundi 1er mars 2021 10^{h00} -
Clôture à 12^{h00} Pas de visite, pas d'observation

f

Enquêtes closes le vendredi 16 avril 2021 à 17^{h00}



f



OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence du mercredi 10 mars 2021 9^{h30} - 12^{h00}

Le Saussoyqui (Claude BUSSIER) déclare déposer un dossier de recours auprès du commissaire enquêteur du SCOT sur la commune de RAHECOURT pour un projet de création d'un Parc Résidentiel de loisir sur un terrain partiellement constructible. Suite à l'exclusion d'une partie à l'occasion de la création de la carte communale en 2012

2 visites l'observation, et courrier de M^{me} DUNET
coeurue a 12^{h00}.

lundi 22/03/2021

observation: A partir de quelle date la nouvelle règle s'appliquera?

2) OVRIEUX Ghislain

Permanence 5 du Jeudi 1^{er} avril 2021 de 14^{h30} à 17^{h00}

Engagement courrier M^{me} JACOPIN (u)

Courriers de M^{me} Bourde et Rolliot du collectif

"Coupe l'air" pour insister sur les problèmes liés au climat et au PCAET. Demandes

3) Cette contribution vise à informer le SCOT des problèmes inhérents à la construction de structures qui, dans leur fonctionnement, peuvent apporter des nuisances sur le site (air, eau, bruit)

et dégrader gravement le cadre de vie
des riverains. GR

(4) Je soussigné Yveline Herbelot maire de Delleville
souhaite que le SCOT prenne en compte nos
demandes déposées ce jour concernant des parcelles
réalisables ainsi que pour l'implantation prochaine
d'une caserne
le 01/04/2021 Y Herbelot

(5) Je soussigné HERRIER Didier Maire de la commune
de Bauducourt demande un déplacement de la DDT
sur notre commune de manière à comprendre
les difficultés liées à la zone exquise d'enveloppe
urbaine. Trop de situations n'ont pas été prises
en compte. Courrier et plan seront envoyés à
Monsieur le Commissaire enquêteur
le 01 Avril 2021 HERRIER

Clôture à 17^{h00} 9 visites + 3 courriers au dossier s.

Permanence à Verdun le 16 avril 15^{h00} - 17^{h00}
royant courrier Poussey (Mairie)

(6) Propriétaire d'un terrain ^{à Villers}, j'ai eu en charge lors de la dernière
remise à jour de la carte communale ²⁰⁰³ de construire 3 petites
maisons. Le terrain était affecté à une construction récente
je pensais qu'il pouvait être constructible. Le commissaire
enquêteur à l'époque m'a dit que ce ne serait pas pour
cette fois. Aujourd'hui, je vois que non seulement que

⚡ La surface est réduite sans que je n'aie à
savoir quels sont les critères, cela a été fait par qui.
Mon terrain peut-il être pris en compte dans la
zone constructible ?

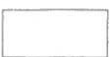
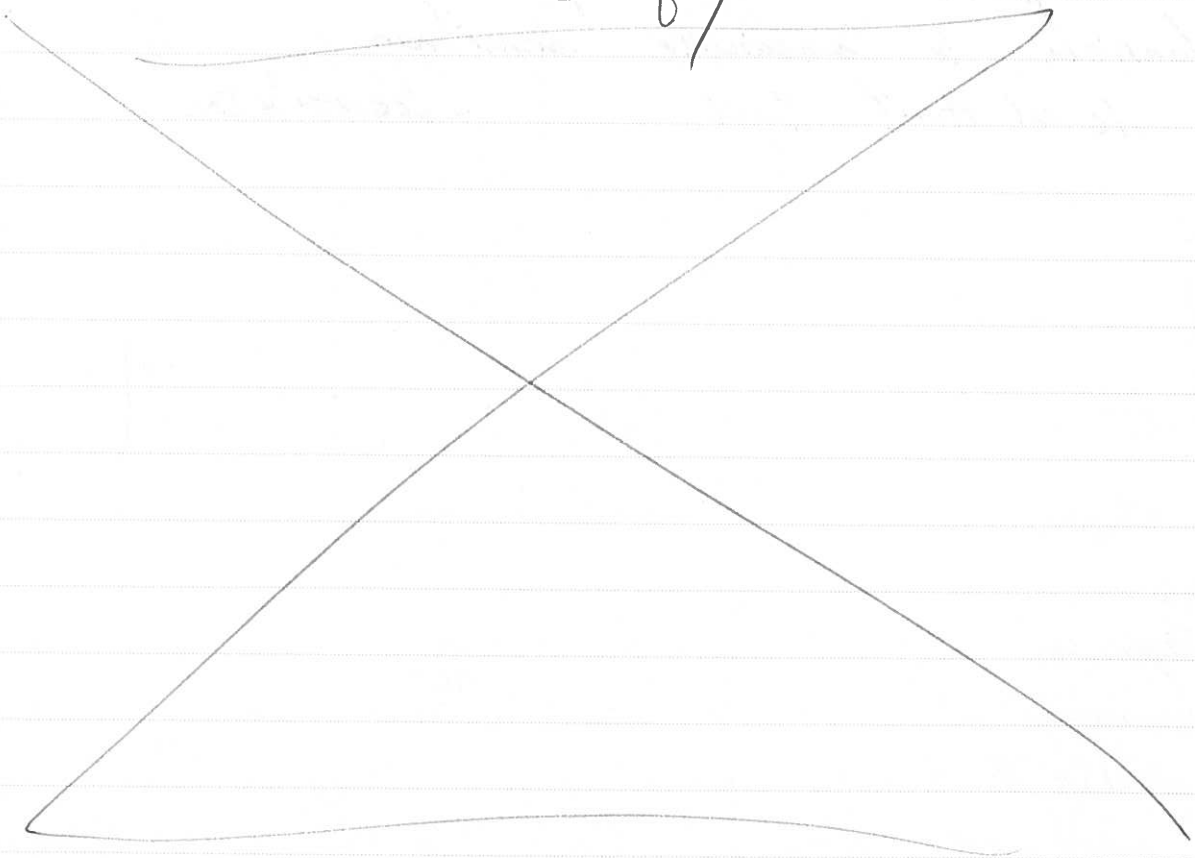
Claude MAREL 61 route Prebapuis 88500 VILLERS
Parcelle concernée : ZC 7.

~~Signature~~

⑦ PERREIN Philippe : Voir annexes : de la P111e + plans
Mairie de Buxières Aux Bois

8 visites 2 observations 11 courriers
Enquête clôturée le vendredi 16 avril 2021 à 17^{h00}

fg



Permanence 3 CAE Epinal jeudi 18 mars 2021
de 14^{h00} à 16^{h00}

M. Zygmunt Sufwain 12 Rue de l'Avance 88390 SANCHEY
le 18/03/21 à 14h15.

J'ai acquis en 2006 une propriété de 9000 m² composée des parcelles cadastrales AB 39/40/43 classées UHa à l'époque, sur la commune de Sancheuy au cœur du village.

2/3 de ces parcelles, soit 6000 m², ont été reclassées en zone N lors d'une révision du PLU. Pourtant ces parcelles sont dans une zone urbanisée, elles sont à moins de 500 m de la mairie, de l'école et d'un arrêt de bus pour scolaire et ligne régulière, permettant de limiter l'usage de l'automobile. Ces parcelles entourées de parcelles construites, font de ce fait une zone creuse, on veut pour permettre de limiter l'étalement urbain, de densifier le tissu urbain déjà équipé conformément aux dispositions du SCOT en vigueur.

Deux visites d'observation
carrées à venir.

Enquête clôturée le vendredi 16 avril 2021 à 17^{h00}.

ff

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Au regard des cartes sur "La nouvelle feuille de route pour 2030 - Seconde révision", le zonage du Tourisme rural et de nature doit inclure le secteur de Xertigny. Voir le conseil du 14 mai joint avec l'empire corrigé -

Fait à Xertigny, le 16 mars 2021

~~ff~~

conseiller délégué à l'urbanisme -

Permanence n° 4 Xertigny 15^{h00} - 17^{h00}
cloture à 17^{h00} 2 visites pas d'observations.

ff

Enquête cloturée le vendredi 16 avril 2021 à 17^{h00}

ff

